

Référentiel de compétences pour la formation Bachelor of Arts HES-SO en Travail social¹

1. Orienter sa propre formation initiale et continue

Compétences effectives :

- 1.1. Conceptualiser toute expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation (apprentissage en alternance).
- 1.2. Evaluer ses propres compétences et déterminer ses besoins en termes de formation.
- 1.3. S'organiser, planifier, déterminer ses priorités.
- 1.4. Développer les capacités d'expression écrite et orale nécessaires à la formation et à l'exercice de la profession.
- 1.5. Mettre en œuvre les méthodes de travail intellectuel adéquates et les instruments de gestion qui leur sont liés (prise de notes, travail de texte, recherche documentaire, production de documents...).

2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte

Compétences effectives :

- 2.1. Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...).
- 2.2. Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité.
- 2.3. Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.
- 2.4. Etayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.

3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée

Compétences effectives :

- 3.1. Se situer dans son équipe, dans l'organisation et le fonctionnement de son institution.
- 3.2. Interpeller ses collègues et sa hiérarchie sur toutes les questions importantes et les problèmes rencontrés nécessitant une prise en compte institutionnelle.
- 3.3. Rendre des rapports circonstanciés et fiables à sa hiérarchie et aux partenaires concernés.

¹ Pour permettre la comparaison avec un autre modèle pratiqué dans d'autres HES, notamment avec le référentiel établi par la SASSA, chacune des compétences définies dans le référentiel PEC Bachelor 2006 peut être déclinée en *compétences spécialisées, méthodologiques, sociales et personnelles*. La *grille analytique* y relative est à disposition dans les écoles.

- 3.4. S'organiser, anticiper, mener de front plusieurs activités.
- 3.5. Gérer son temps de manière responsable.
- 3.6. Savoir utiliser les outils bureautiques et informatiques requis par la pratique professionnelle.

4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné

Compétences effectives :

- 4.1. Entrer en relation avec les personnes dans une attitude appropriée, permettant le respect et la confiance.
- 4.2. Faciliter l'expression de la demande.
- 4.3. Adopter des attitudes favorisant la dynamique relationnelle et l'autonomie des personnes.
- 4.4. Réguler la relation en précisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés.
- 4.5. Communiquer en s'accordant aux capacités d'expression et de compréhension du ou des interlocuteur(s).
- 4.6. Mener un entretien professionnel, le consigner et le transmettre sous une forme éthiquement et techniquement adéquate.
- 4.7. Mener des réunions et des animations de groupes.
- 4.8. Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt.

5. Collaborer entre professionnels et institutions

Compétences effectives :

- 5.1. Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
- 5.2. Respecter les cadres d'intervention des partenaires.
- 5.3. Déléguer les actions pouvant être menées de manière plus pertinente par des partenaires du réseau.
- 5.4. Participer activement aux échanges d'informations et à la communication au sein de son institution.
- 5.5. Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.
- 5.6. Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions.
- 5.7. Initier et animer un réseau de collaboration.

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale

Compétences effectives :

- 6.1. Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
- 6.2. Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
- 6.3. Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.
- 6.4. Identifier ses ressources et ses limites.

7. Décider d'engager une action et la mettre en œuvre

Compétences effectives :

- 7.1. S'engager, s'impliquer dans l'action.
- 7.2. Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
- 7.3. Elaborer des hypothèses d'intervention.
- 7.4. Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
- 7.5. Construire et mettre en œuvre un projet d'intervention.
- 7.6. Assurer la conduite et la continuité de l'intervention.
- 7.7. Agir en pratiquant l'évaluation permanente.
- 7.8. Savoir mettre un terme à une action et en rendre compte.

8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société

Compétences effectives :

- 8.1. Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.
- 8.2. Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées.
- 8.3. Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.

9. Evaluer et réorienter l'action

Compétences effectives :

- 9.1. Evaluer le processus et le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens.
- 9.2. Tenir compte des conclusions de l'évaluation en réexaminant ses pratiques et en proposant des innovations dans l'action sociale.
- 9.3. Prospecter, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer.
- 9.4. Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.

10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux

Compétences effectives :

- 10.1. Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation.
- 10.2. Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.
- 10.3. Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.

11. Participer à une démarche de recherche

Compétences effectives :

- 11.1. Adopter une posture de recherche dans toute situation de formation et d'intervention sociale.
- 11.2. Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche.
- 11.3. Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet.
- 11.4. Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.
- 11.5. Définir et respecter le cadre déontologique de la recherche.
- 11.6. Mettre en forme le cheminement et les résultats de la recherche.
- 11.7. Communiquer les résultats de la recherche et les soumettre au débat.

